

Reprise le 11 mai ?

« Dans ces conditions, ce sera sans nous ! »

Echos des syndicats FO

Académie d'Amiens :

- Pétition FO-CGT-Sud-Snalc : « pour le dépistage systématique et la protection de tous comme préalables à la reprise ! »

Académie de Créteil

- vœu adopté par 9 pour (FSU, FO, CGT, SUD) et une abstention (UNSA) : « Pour les élu-e-s du CTA, il est hors de question d'envisager une réouverture des établissements le 11 mai alors que les conditions sanitaires ne sont pas réunies et que nous savons aujourd'hui, comme le confirme l'ordre des médecins, qu'elles ne le seront pas. Pour nos organisations, aucune réouverture des établissements n'est envisageable sans que soit organisé préalablement le dépistage systématique et généralisé des personnels et des élèves, les conditions d'application des gestes barrière, la distribution de masques, en respect de l'avis présenté au CHSCTM d'autant plus dans notre académie, faisant partie des zones les plus touchées. »

LES PROFS TOUJOURS MOBILISÉS



Académie de Lyon

L'interFNEC a utilisé la messagerie OSTIC pour organiser une RIS visio AESH la semaine prochaine : 57 inscriptions en une demi-journée !

Académie de Rouen

- Pétition académique FNEC-FP FO, FSU, CGTéduc'action, SUD éducation, FCPE : plusieurs milliers de signatures

01

- Mercredi 22 avril : réunion d'information syndicale en visio "spéciale 11 mai" du SNUDI-FO 01

- Prise de position des syndiqués du snfolc01 réunis en téléconférence mardi 21 :

« Nous avons tous envie de revoir nos élèves pour leur faire cours le plus vite possible, nous sommes conscients du décrochage de bon nombre de nos élèves. Et pour autant peut-on envisager

de reprendre le 11 mai, même partiellement, dans les conditions actuelles : pas de dépistage systématique, pas de protocole de soin fiable, pas de matériel de protection en nombre suffisant ?

C'est non.

Peut-on faire confiance à ce gouvernement qui dit que les masques arrivent ? Que le dépistage systématique est inutile alors que ce sont les recommandations de l'OMS ? Qu'il se soucie de la fracture sociale et du décrochage des élèves socialement défavorisés alors qu'il continue de supprimer des postes pour la rentrée 2020, alors qu'il a organisé l'augmentation des effectifs à 30 dans les collèges, alors que les DHG baissent, alors que les classes en lycée sont calculées sur des effectifs à 35, alors qu'il ne prévoit pas d'embauche d'infirmières scolaires, de médecins scolaires ?

La réponse est encore non.

Les restaurants et les établissements du supérieur resteraient fermés mais pas les écoles, pas les collèges, pas les lycées, alors que les gestes barrières sont impossibles à faire respecter par les plus jeunes.

Nous appelons à signer et faire signer massivement la pétition en ligne initiée par la FNEC FP FO. (dépistage systématique et mesures de protections nécessaires).

Nous ne reprendrons pas le 11 mai parce que les conditions de sécurité sanitaires pour les usagers et les personnels ne sont pas satisfaisantes. Multiplions les prises de positions dans les établissements pour arriver à imposer cela. »

- Motion RIS 01 : « Le 11 mai, nous ne voulons pas aller au casse-pipe ! Nous ne sommes pas la garderie du Medef ! »

“Dans son allocution du 13 avril, le président a annoncé la réouverture des écoles le 11 mai. Pour nous, enseignants et AESH, cette décision est inacceptable et irresponsable.

Comment comprendre que les restaurants restent fermés, que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront rouvrir ?

Alors que pour le président du Conseil national de l'ordre des médecins, «il n'y a pas d'explication médicale à déconfiner dans le milieu scolaire en premier».

En effet, à l'école nous le savons tous, les gestes barrières sont impossibles à appliquer.

Pour nous qui avons une grande proximité avec nos élèves comment allons-nous faire observer une distanciation sociale ? C'est infaisable, le gouvernement nous envoie au casse-pipe ! Nous avons la boule au ventre !

Nous dénonçons la pression exercée sur les directeurs d'école à qui la hiérarchie demande d'organiser pédagogiquement cette reprise au détriment des conditions sanitaires.

La décision du gouvernement est absurde, nous travaillons en contact rapproché avec les enfants. Nous ne voulons pas nous mettre en danger, nous et nos proches, ainsi que tous les élèves et leurs familles. Empêcher la propagation du virus c'est aussi protéger les personnels soignants.

Dans ces conditions, nous demandons la mise en œuvre de l'avis adopté au CHSCT-Ministériel qui demande « un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. »

Nous appelons à signer la pétition nationale de la FNEC-FP- FO ainsi que celle du SNUDI FO 01, de la CGT Educ 01 et de Sud Educ 01 pour le dépistage systématique, la mise en place de tous les moyens de protection (masques pour tous, gel hydro-alcoolique pour les personnels...) avant toute reprise d'activité et à la proposer également aux parents d'élèves.

Malgré le confinement, nous estimons nécessaire que tous les personnels se réunissent pour discuter de la situation. Nous estimons indispensable d'élargir cette discussion aux personnels municipaux et territoriaux dont les ATSEM, mais aussi aux parents d'élèves et à tous ceux qui sont impactés par cette mesure irresponsable. [...]"

17

- Communiqué de presse des syndicats FO des personnels territoriaux et de l'Education Nationale dans les collèges et les lycées de Charente-Maritime : « Une réouverture des établissements scolaires le 11 mai serait irresponsable »

30

- Courrier de la FNEC FP-FO à la Rectrice

31

- « Nous, 22 personnels enseignants du premier degré des écoles de **Toulouse, Montberon, Muret, Lagrâce-Dieu...**, réunis en réunion d'information syndicale par visioconférence avec le SNUDI-FO 31 le 22 avril 2020 :

- *considérons que l'annonce du président de la République le 13 avril de rouvrir les crèches, écoles et établissement scolaires à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics resteront fermés, est irresponsable, dangereuse, impossible. L'Ordre des médecins dénonce dans ce choix « un manque absolu de logique », qui ne pourra qu'aggraver l'épidémie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise la mise en place du dépistage systématique pour sortir de la crise sanitaire.*

- *considérons que les gestes barrière ne pourront être respectés compte tenu de l'âge des élèves et du nombre d'élèves par classe. Comment éviter une nouvelle flambée épidémique quand près de 900.000 professeurs et 12 millions d'élèves seront rassemblés en classe ? Sans parler de la sieste et du matériel commun manipulé en maternelle, des parents nombreux devant le portail, des repas collectifs, des transports...*



- constatons que, déjà actuellement avec un nombre réduit d'élèves, l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise n'est pas effectué dans des conditions qui garantissent la santé et la sécurité. Le matériel indispensable manque partout (masque FFP2, gel hydroalcoolique, toilettes et sanitaires propres et en quantité suffisante, papier...). Les gestes barrières ne peuvent pas être respectés. Comment les conditions d'accueil garantissant la santé et la sécurité des personnels et des élèves pourraient-elles être réunies avec plus d'élèves présents ?

- avons pris connaissance des avis du CHSCT ministériel et CHSCT académique votés par FO et FSU qui indiquent : Le CHSCT demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité.

En conséquence, nous considérons que sans dépistage généralisé, sans les mesures de protection nécessaires, toute reprise est inacceptable.

Nous refusons que l'école et nos vies soient la variable d'ajustement des besoins du MEDEF.

Nous exigeons des préalables à toute reprise d'activité :

- Le dépistage systématique de tous les personnels et des élèves ;
- La mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires (équipements de protection à hauteur des besoins, désinfection totale des locaux, tests quotidiens...).

Nous diffusons cette motion, nous invitons tous les collègues à prendre des positions similaires dans leurs écoles et à les faire connaître.

Nous invitons tous les personnels à signer massivement la pétition nationale proposée par la FNEC FP-FO. »

34

- Appel des enseignants de plusieurs écoles soutenu par le SNUDI-FO34, la cgt-Educ' 34 :

"Nous sommes des enseignants de plusieurs écoles de l'Hérault.

Nous avons entendu le président Macron dans l'allocution du 13 avril annoncer la réouverture progressive des crèches, et des établissements scolaires pour le lundi 11 mai. Un grand flou sur les modalités concrètes accompagne cette annonce : « tout le monde ne rentrera pas au même moment » a déclaré le ministre de l'Éducation Nationale.

Cette annonce provoque les plus grandes inquiétudes chez les collègues.

De nombreux médecins ont dénoncé une possible reprise de l'épidémie car « les enfants sont des vecteurs potentiels », qu'il est « très difficile en milieu scolaire de faire respecter les gestes barrières », et qu'il n'y a « pas d'explication médicale, infectieuse ou épidémiologique à déconfiner dans le milieu scolaire en premier ». Ils posent comme préalable que toutes les mesures de protection soient prises pour les élèves et les personnels.

Lors des élections, on nous avait assuré que toutes les précautions étaient prises, on sait aujourd'hui que ces élections ont propagé la contamination et que plusieurs maires sont décédés du Covid 19.

Nous aimerions tous retrouver nos élèves et notre travail. Nous avons tous conscience des effets néfastes de la dés-colarisation sur nos élèves les plus fragiles. Nous déplorons d'être en télétravail, car l'intérêt de notre métier réside largement dans ses dimensions pédagogique, interactive et humaine. Or faire classe, ce n'est pas faire de la garderie pour les enfants des salariés qui devront reprendre le travail.

Cependant, devant les risques encourus par les élèves, les personnels et les familles, nos inquiétudes et notre incompréhension sont grandes :

Pourquoi rouvrir les établissements et les cantines et laisser les restaurants fermés ? Comment appliquer la distanciation et les gestes barrières avec de jeunes enfants ? Si tous les enfants ne reprennent pas en même temps et en groupes réduits,

- 1) comment organiser la garde des enfants d'enseignants qui n'iront pas en classe ?
- 2) que feront les enfants qui n'auront pas classe, et avec lesquels l'enseignant ne pourra pas travailler à distance ?
- 3) chaque enfant aurait une journée d'école par semaine, donc 8 journées jusqu'aux vacances, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Comment accepter de mettre ainsi notre santé à tous en danger ?

Pour toutes ces raisons, comme des collègues ont déjà commencé à le faire et comme même le maire de Montpellier Philippe Saurel l'a indiqué dans la presse, nous disons : sans dépistage pour tous, sans protection (masques, gel et désinfection des locaux et du matériel), il ne peut y avoir de reprise le 11 mai.

C'est pourquoi nous demandons des réponses précises au Préfet de l'Hérault à toutes ces questions avant de pouvoir retourner dans nos classes. **Nous demandons à ce qu'une délégation soit reçue par le Préfet, accompagnée des syndicats du premier degré.**

Nous décidons de faire connaître notre décision aux collègues du département et nous leur proposons de signer cet appel. Nous invitons les parents à le soutenir.

Nous informons les syndicats de cet appel qu'ils peuvent soutenir s'ils le souhaitent."

BLANQUER RECONNAIT
"DES TROUS DANS LA RAQUETTE"



37

La première RIS du SNUDI-FO 37 (en visioconférence) concernant la reprise du 11 mai s'est tenue ce matin avec 63 collègues.

La discussion a été très riche et a soulevé de très nombreux problèmes pour la plupart restés à ce jour sans solution, étant donné les déclarations du Ministre qui mettent au grand jour la déréglementation en cours. Le constat partagé par tous est que les conditions sanitaires ne sont pas réunies à ce jour pour la réouverture des écoles le 11 mai. La prise de position suivante a été adoptée et il a été convenu qu'une nouvelle réunion se tienne jeudi 30 avril après le CHSCT-D dans lequel nous relayerons les questions soulevées :

Motion des 63 professeurs des écoles réunis ce mercredi 22 avril avec le SNUDI FO 37 (en "téléRIS")

Nous, 63 professeurs des écoles réunis avec le SNUDI FO 37 le 22 avril, reprenons à notre compte l'avis du CHSCT-Ministériel et exigeons des préalables à toute reprise d'activité : ·

- *Le dépistage systématique de tous les personnels et des élèves ;*
- *La mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires (équipements de protection à hauteur des besoins (masques FFP2, gel hydroalcoolique..., désinfection totale des locaux et du matériel pédagogique, tests quotidiens...).* ·

Nous nous adressons à toutes les organisations syndicales du département afin que nos revendications soient relayées et invitons tous les enseignants, parents et élus à signer la pétition de la FNEC FP FO relayant ces revendications.

<https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/>

43

- **pétition départementale intersyndicale FO – CGT – FSU – SUD – UNSA et FCPE**
- **Motion des 34 AESH réunis avec la FNEC FP FO: "le 11 mai, nous ne voulons pas aller au casse-pipe"**
- **motion des 27 enseignants du secteur de BRIOUDE réunis avec le SNUDI FO ce jeudi 16 avril 2020**
- **Motion de 15 professeurs des écoles du secteur de Monistrol**
- **Motion de 13 professeurs des écoles du secteur de Sainte Florine: "Pas de test/Pas de masque/Pas de reprise"**
- **Motion des enseignants du secteur du PUY-EN-VELAY réunis en visioconférence avec le SNUDIFO 43 le 17 avril 2020 : « Pas de sécurité, pas de travail ! » :**

« NON, L'ÉCOLE NE DOIT ÊTRE LA GARDERIE DU MEDEF !

(...) Il est utopique de croire que les enseignants pourront faire respecter les gestes barrières. Dans ces conditions, la rentrée est inconcevable. Nous ne voulons pas être responsables de l'impréparation de l'administration à assurer la sécurité des enfants et des personnels travaillant dans les écoles.

Dans ces conditions, nous demandons la mise en œuvre de l'avis adopté au CHSCT-Ministériel qui demande « un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. »

Les enseignants présents exigent que toutes les mesures de protection nécessaires (gants, masques, gels hydroalcooliques, papiers jetables) soient disponibles.

Nous nous félicitons des décisions prises par les maires de prendre position contre la réouverture des écoles tant que les conditions sanitaires ne sont pas respectées et nous appelons l'ensemble des maires à généraliser ces positions.

Nous décidons de se revoir le 28 avril 2020 en visioconférence pour déterminer les conditions de reprise de travail des enseignants dans les écoles et de l'éventuel retour en classe des enfants.

Nous invitons les collègues et parents à signer massivement la pétition unitaire en ligne (<http://snudifo43.fr/petition-depistage/>) pour le dépistage systématique de tous les élèves et les personnels de l'Education Nationale de Haute Loire avant toute reprise d'activité et à la proposer également aux parents d'élève. » (...)

44

- Pétition à l'initiative de la FNEC FP FO 44, de FO territoriaux 44, du syndicat FO du conseil départemental 44, du syndicat FO du personnel de la région des Pays-de-la-Loire, du SNFOLC 44, du SNETAA FO

56

- Appel des parents d'élèves de plusieurs établissements du Morbihan, avec l'UD FO :

« Nous sommes des parents d'élèves de plusieurs écoles, collèges, lycées du Morbihan. Nous avons entendu le président Macron dans l'allocution du 13 avril annoncer la reprise des cours pour le lundi 11 mai. Cette annonce a provoqué chez beaucoup de parents une très grande incompréhension.

Mais personne n'est dupe, la seule raison qui motive cette décision est de renvoyer les gens au travail pour faire repartir l'économie. Et ce quelles qu'en soient les conséquences : de nouvelles personnes contaminées, en réanimation ? Parmi les enfants, les parents, les professeurs,... de nouveaux morts ?

C'est ce que disent de nombreux médecins, y compris le président de l'Ordre des médecins, le docteur Patrick Bouet : cette décision est incompréhensible, le virus circulera à nouveau.

Comme le dit une mère d'élève : « Je le répète. Mes enfants ne retourneront pas à l'école le 11 mai. Sans tests massifs permettant de suivre précisément la situation épidémiologique et de confirmer que le risque est effectivement suffisamment faible. Ce serait irresponsable et absurde. »

C'est la vie de nos enfants qui est en jeu comme celle nos familles et celles des personnels des établissements scolaires. Nos enfants ne sont pas des cobayes !" C'est pourquoi nous décidons en l'état actuel des choses de ne pas mettre nos enfants en classe le 11 mai.

Nous décidons de faire connaître cette décision aux associations de parents du département et aux professeurs de nos enfants. Nous vous proposons de signer cet appel. »

- Proposition d'initiative intersyndicale adressée au SNUIPP / CGT / SUD du 23 avril 2020.

59-62 :

- courrier FNEC FP-FO à la Rectrice

63

- **Pétition FO-FCPE** : Le 11 mai ou après... Pas de reprise sans dépistage systématique, sans tous les moyens de protection nécessaires !

- **Déclaration unitaire des organisations syndicales FNEC FP FO 63, UNSA 63, et FSU 63 avec la FCPE 63 au CDEN du 20 avril** :

« L'OMS préconise la mise en place du dépistage systématique.

Compte tenu des annonces du président le 13 avril sur la réouverture des écoles à partir du 11 mai, alors même que tous les lieux publics resteront fermés, les organisations syndicales FNEC FP FO 63, UNSA 63, FSU 63 avec la FCPE 63 exigent un dépistage généralisé des personnels et des élèves comme préalable à toute reprise d'activité et la mise en oeuvre de toutes les mesures de protections nécessaires.

En effet, les gestes barrière ne pourront être respectés compte tenu de l'âge des élèves ou du nombre d'élèves par classe. Comment éviter une nouvelle flambée épidémique quand près de 900.000 professeurs et 12 millions d'élèves seront rassemblés en classe ? Sans parler de la sieste en maternelle, des toilettes, de la désinfection régulière des locaux, de la promiscuité dans les salles et les couloirs de certains établissements scolaires, des parents nombreux devant le portail, des repas collectifs, des transports...

Aucun semblant de piste réaliste n'a été proposé hier soir par le gouvernement, et nous craignons que le 11 mai arrive bien trop rapidement pour pouvoir trouver les solutions et les mettre en place pour assurer une réelle protection des personnels, des enfants et de leur famille.

Dans ces conditions toute reprise est inacceptable. »

- **Motion RIS AESH 63** : « Le 11 mai, nous ne voulons pas aller au casse-pipe ! » :

« Nous ne sommes pas la garderie du Medef !

Dans son allocution du 13 avril, le président a annoncé la réouverture des écoles le 11 mai. Pour nous, AESH, cette décision est inacceptable et irresponsable.

Comment comprendre que les restaurants restent fermés, que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront rouvrir ? A l'école, les gestes barrières sont impossibles à appliquer.

Pour nous qui avons une grande proximité avec nos élèves, pour nous qui empruntons les transports en commun pour nous rendre sur notre lieu de travail, comment allons-nous faire observer une distanciation sociale ? C'est infaisable, le gouvernement nous envoie au casse-pipe !

La décision du gouvernement est absurde, nous travaillons en contact rapproché avec les enfants, nous serons donc les premières touchées. Nous ne voulons pas nous mettre en danger, nous et nos proches et propager le virus. Nous appelons les AESH à signer la pétition nationale FNEC-FP- FO ainsi que celle de FNEC-FP-FO 63 et FCPE 63 pour le dépistage systématique de tous les élèves et personnels de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme avant toute reprise d'activité et à la proposer également aux parents d'élèves.

Malgré le confinement, nous estimons nécessaire que toutes les AESH du département, se réunissent pour discuter de la situation. Nous souhaitons élargir la prochaine réunion qui se tiendra à nos collègues et contacts AESH du Puy-de-Dôme. La date de cette prochaine réunion vous sera communiquée ultérieurement. »

65

- **Courrier de la FNEC FP-FO au DASEN**

69

- **Jeudi 23 avril** : réunion d'information syndicale en visio "spéciale 11 mai" du SNUDI-FO 69

- **Vendredi 24 avril** : réunion d'information syndicale en visio "spéciale 11 mai" du SNUDI-FO 69

- **Motion adoptée par 36 enseignants réunis à Lyon en visio le 23 avril avec le SNUDI-FO** :

« La décision du président de la République de rouvrir les écoles à partir du 11 mai sans que les conditions de sécurité ne soient réunies est irresponsable et abouti à la mise en danger de la vie d'autrui.

Considérant :

- *Que l'ordre des médecins déclare que « déconfiner le milieu scolaire reviendrait à remettre le virus en circulation »*

- *Que ni le ministre ni le recteur n'ont répondu aux avis des CHSCT ministériel et du CHSCT académique exigeant un dépistage systématique des personnels et des élèves avant toute reprise*
- *Que l'inspecteur d'académie confirme que les enseignants ne disposeront pas de masques FFP2, les seuls à même de protéger efficacement*
- *Qu'il est impossible de faire respecter les gestes barrières à de jeunes enfants*
- *Qu'il est impossible de faire classe sans toucher les élèves et sans qu'ils se transmettent des objets en maternelle, sans corriger les cahiers des élèves en élémentaire*
- *Que notre médecine de prévention est insignifiante*
- *Que les AESH et les ATSEM seraient tout aussi exposés*

Nous considérons que les conditions de sécurité pour une reprise le 11 mai ne sont pas réunies. Nous n'acceptons pas de risquer notre santé voire notre vie pour des raisons économiques.

Dans ces conditions, nous ne voulons pas reprendre le 11 mai. La question d'utiliser massivement notre droit de retrait est posée.

Nous invitons tous nos collègues à discuter de cette question

Nous les invitons également à signer la pétition FO « Le 11 mai au après... pas de reprise sans dépistage systématique, sans toutes les mesures de protection nécessaires »

Nous décidons de faire connaître cette motion aux parents d'élèves, aux personnels territoriaux et aux maires. »

78

- Communiqué FNEC FP-FP / FSPS (territoriaux)

81

- Communiqué FNEC FP-FP / FSPS (territoriaux)

- Motion RIS :

“Dans son allocution du 13 avril, le Président a annoncé la réouverture des écoles le 11 mai et nous avons tous très envie aussi de sortir de ce confinement.

MAIS nous ne voulons pas nous mettre en danger, nous et nos proches ainsi que tous les élèves, leurs familles et le personnel de l'école. Empêcher la propagation du virus c'est aussi protéger les personnels soignants.

Nous dénonçons la pression exercée sur les enseignants adjoints et directeurs à qui la hiérarchie demande d'organiser cette reprise malgré des conditions sanitaires ingérables.

A l'école, les gestes barrières sont très difficiles à appliquer

: comment faire observer une distanciation sociale à nos élèves ? En insistant sur la spécificité de la maternelle !

Ce n'est pas aux écoles de se débrouiller ! C'est le Gouvernement qui est responsable !

Nous reprenons à notre compte l'avis du CHSCT Ministériel exigeant des préalables à toute reprise d'activité :

- Dépistage systématique de tous les personnels et des élèves avant et au cours de la reprise ;
- Mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires : masques FFP2, gel hydroalcoolique, désinfection totale des locaux et du matériel pédagogique, prise de température à l'entrée et à la sortie de l'école...

Malgré toutes ces mesures, nous ne pouvons pas garantir que le virus ne circulera pas dans nos écoles étant donné le jeune âge de nos élèves.

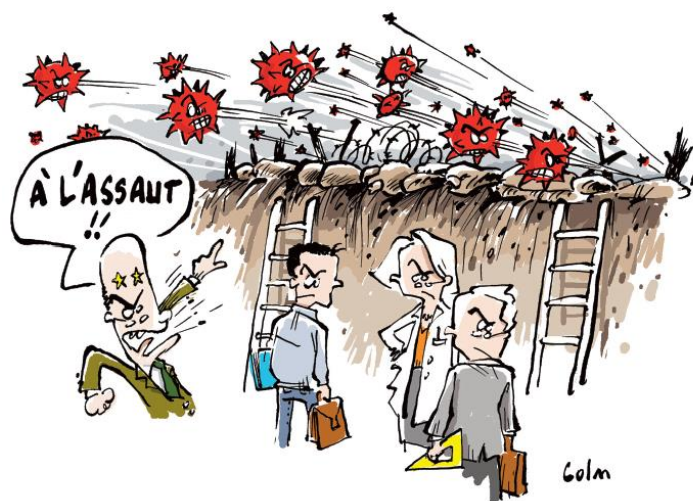
Il est indispensable malgré le confinement que les personnels se réunissent pour discuter de la situation. Il faut élargir cette discussion aux parents d'élève et aux personnels municipaux, territoriaux dont les ATSEM."

88

- Prise de position du lycée Georges Baumont Saint-Dié des Vosges le 20/04/2020

« (...)

Nous refusons que la sortie du confinement se fasse en mettant en danger la vie des personnels : le ministre a l'obligation d'apporter toutes les garanties en matière de protection de ses agents. Force est de constater que ce n'est pas le cas aujourd'hui. Depuis des semaines les personnels qui assurent l'accueil des enfants de soignants ne disposent souvent ni de masques, ni de solution hydroalcoolique, ni de gants, etc. Certains enseignants sont tombés malades. Et aucun dépistage systématique n'a été réalisé. C'est pourquoi les sections SNFOLC, SNETAA-FO du lycée Georges Baumont de Saint-Dié-des-Vosges, revendiquent :



LE 17 MAI
À "LA GUERRE" COMME À LA GUERRE

- Un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. (Vœu déposé par FO et la FSU lors du CHSCT ministériel du 3 avril)

- Une désinfection des écoles, services et établissements scolaires
- Du matériel de protection gratuit (gel hydroalcoolique, gants et masques) en quantité suffisante pour tous.
- Une mise en place des adaptations nécessaires pour que le respect des gestes barrières et la distance physique de protection soient possibles.

Ce sont des préalables indispensables à toute reprise. Ces conditions sont strictes. En leur absence, la réouverture des établissements ne pourra pas être envisagée.

Si M. Blanquer persiste dans une reprise des cours au prix de la santé des personnels et par conséquent de l'ensemble de la société, nous invitons les personnels à utiliser leur droit de retrait. »

91

- **Prise de position du collège Mermoz (Savigny),**
- **Prise de position du collège du Pont de Bois (St Chéron)**
- **Prise de position du collège Boileau (St Michels /O)**
- **Prise de position du collège Jean Moulin (St Michel s/ O) :**

« Nous, personnels du collège Jean Moulin de Saint Michel sur Orge, avons décidé de prendre position par rapport à la déclaration publique du 13 avril 2020 du président de la République.

Nous nous inquiétons d'une réouverture, même progressive, des écoles, collèges et lycées, à partir du 11 mai, en particulier en Ile de France, encore important foyer de contamination. Et ce alors même que de nombreuses instances scientifiques et médicales (INSERM, Fédération des médecins de France, Conseil national de l'ordre des médecins) le déconseillent vivement.

Dans un souci de ne pas créer une deuxième vague de contamination, de protéger élèves, parents et personnels et de ne pas casser l'efficacité du confinement, nous ne reprendrons pas si :

- *des tests ne sont pas effectués sur les personnels et enfants avant la reprise ;*
- *il n'y a pas de possibilité de distanciation sociale d'un mètre entre chaque personne, dans les salles de cours, en salle des professeurs, dans les couloirs, à la cantine ;*
- *il n'y a pas de gel hydro-alcoolique aux entrées du collège, dans les toilettes, dans chaque salle ;*
- *l'employeur ne fournit pas au moins un masque par personne par demi-journée ;*
- *mouchoirs en papier, papier toilette ne sont pas disponibles ;*
- *il n'est pas possible de désinfecter surfaces, poignées de porte, etc. entre chaque utilisation.*

Malgré notre hâte de retrouver nos élèves et l'exercice normal de notre métier et bien que nous soyons conscients que le confinement et l'école à distance creusent la fracture sociale entre élèves, notre premier souci pour le moment est d'éviter une relance de l'épidémie et de garantir la santé de la communauté scolaire. C'est pourquoi nous ne pourrions pas envisager une rentrée scolaire sans ces conditions. »

- Motion Collège G. Pompidou de VLG :

« Nous sommes 30 personnels (agents, AED, AESH, enseignants) avec nos sections syndicales FO, SNES et SUD et la fédération des parents d'élèves FCPE du collège Georges Pompidou de Villeneuve-la-Garenne qui n'accepterons pas que le collège ouvre sans garantie.

Bien sûr, nous souhaitons pouvoir de nouveau exercer notre métier dans des conditions normales. Nous sommes tristement convaincus que cette période de confinement augmente encore les inégalités. Mais nous ne pouvons accepter de retourner sur nos lieux de travail au péril de nos vies, de celle de nos élèves et de leurs familles et des nôtres.

Comment comprendre que les restaurants restent fermés, et que les rassemblements soient toujours interdits alors que les établissements scolaires devront rouvrir ? Au collège, les gestes barrières sont impossibles à appliquer.

Nous demandons le dépistage systématique avant toute consigne de reprise des cours, selon les recommandations de l'OMS (« Testez, testez, testez ! »). Seuls ceux qui présenteront des symptômes seront testés, selon le président Macron. Or, la plupart des enfants porteurs du virus sont asymptomatiques. Comment éviter tout risque de contagion ? Les avis scientifiques sont partagés mais dans le doute de risque de contagion, il est hors de question de mettre en danger la santé de tous ceux qui seront présents dans l'établissement et de leurs familles.

Quant à la mise à disposition des masques pour tous les personnels, le ministre de l'Éducation nationale se contente de dire : «c'est une possibilité». Alors que l'on sait que les masques manquent partout, et en premier lieu dans les hôpitaux ! L'Académie de Médecine rappelle que « les gestes de distanciation ne sont pas suffisants » et demande le « port du masque obligatoire dans l'espace public ». Si les élèves ne portent pas de masque, le masque type chirurgical ou alternatif uniquement porté par les personnels n'est pas efficace pour les protéger : il ne sert qu'à protéger les autres de ses propres postillons. Donc, pour appliquer les gestes barrières efficacement, les élèves devraient aussi porter des masques. Comment pourraient-ils les porter correctement toute la journée ? Comment concevoir notre métier avec un masque ? Comment communiquer avec eux en étant masqués ?

Nous voulons la garantie que le collège aura été désinfecté avant d'y retourner. De même, il faudrait que les poubelles utilisées soient fermées, les locaux, la photocopieuse, les poignées de porte, le mobilier soient désinfectés très régulièrement. Comment nos agents pourraient y parvenir sans se mettre eux-mêmes en danger, en conservant des conditions de travail acceptables ?

Nous n'acceptons pas de mettre notre santé en danger dans les transports en commun souvent bondés pour nous rendre au collège ainsi que dans les couloirs et les abords immédiats de l'établissement où les gestes barrières seront difficilement applicables.

Certains de nos collègues sont des personnels « à risque », mais aucun n'a eu d'échange avec un médecin de prévention. Nous exigeons une médecine de prévention capable de nous protéger.

Le Ministre a expliqué qu'un des objectifs de la reprise était de travailler pédagogiquement sur la responsabilisation, le respect des consignes, sans davantage de précision. La responsabilisation ne sera pas un remède contre les carences des établissements. Comment envisager de reprendre dans

notre collègue où le seul point d'eau accessible aux élèves se trouve dans les toilettes de la cour de récréation où jamais du savon n'a été mis à disposition malgré nos demandes. Quant aux enseignants, ils ne disposent d'un point d'eau que dans la salle des professeurs, éloignée de la plupart des salles de cours. Comment devrions-nous faire avec le travail des élèves que nous devons toucher pour le corriger, travailler sur les ordinateurs partagés ? Nous pensons aux AESH, toujours très proches des élèves qu'elles doivent aider, aux personnels de la cantine qui verront défiler des centaines d'élèves, et les AED auront-ils des groupes réduits à surveiller ?

Le ministre a déclaré que le retour en classe serait progressif. Avec des aménagements pour alléger les effectifs avec une partie des cours en présentiel et une autre en télé-enseignement. Non, nous ne pouvons pas assurer à la fois les cours en présentiel avec la charge mentale anxiogène liée à l'aspect sanitaire que cela implique et les cours à distance.

Par ailleurs, nous sommes dans l'attente d'un retour à notre demande de moyens supplémentaires pour l'ouverture d'une classe de 6ème suite à la modification de la carte scolaire de Villeneuve-la-Garenne. Nous n'avons pas reçu de réponse à notre courrier du 4 mars. Nous ne demandons plus d'audience, mais les moyens oui ! Le manque de moyens est également un facteur d'augmentation des inégalités, mais lui, à long terme et nous le disons depuis des années, réclamant sans cesse les moyens nécessaires pour fonctionner. (...). »

- Motion du collègue Paul Bert de Malakoff (92) :

Un collectif de 26 enseignants du collège Paul Bert de Malakoff, avec leurs sections syndicales SNEP, FSU-SNES, SUD SOLIDAIRES et FO, souhaitent par ce document exprimer son inquiétude par rapport à une reprise annoncée à partir du 11 mai prochain.

(...) Il nous est impensable de reprendre dans des conditions proches de ce que nous faisons avant ce confinement. Un certain nombre de nos élèves et de nos collègues ont été atteints dans leur cercle proche par cette épidémie. Nous sommes tous inquiets d'envisager une reprise le 11 mai alors même que notre département fait partie des plus atteints en France.

Nous partageons l'inquiétude par rapport à nos élèves en difficulté, fragilisés par ce confinement ou en situation de décrochage. Nous sommes prêts à prendre part à une organisation nouvelle et inédite du temps scolaire assurant la protection de tous.

Avant toute reprise de l'enseignement en présentiel au collège, nous exigeons :

- Des tests sérologiques pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves, conformément à l'avis du CHSCT ministériel du 3 avril.*
- La désinfection préalable puis quotidienne du collège. Ceci allant avec un nombre suffisant de personnels ATOS et des conditions de travail optimales pour eux.*
- Des matériels de protection (gel hydro-alcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante.*
- Des groupes de 10 élèves maximum.*
- Un protocole validé par le CHSCT concernant la circulation des élèves dès leur entrée dans le collège, dans l'établissement (couloir, temps de demi-pension, sur les trajets vers les installations sportives et dans les vestiaires...)*
- Une garantie de ne pas faire un double travail (présentiel et à distance) (...)*

- Lettre de FO ESR Supmeca adressée à la direction de l'établissement :

« La section FOESR de SUPMECA a été alertée, suite à un courrier de la conférence des directions des écoles françaises d'ingénieurs, sur une éventuelle réouverture dans les établissements d'enseignement supérieur pour les personnels à partir du 11 mai.

Le CHSCT M du vendredi 3 mars en présence du DGRH du ministère a adopté l'avis suivant.

" Afin d'endiguer l'épidémie, pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous les personnels, le CHSCTM exige la mise en place du dépistage systématique comme le préconise l'OMS, à commencer par celui des personnels ayant des symptômes et ceux ayant été en contact avec des personnes infectées, de tous les personnels travaillant dans les pôles d'accueil des enfants de soignants ou ceux s'étant rendu sur leur lieu de travail ces trois dernières semaines, ainsi que de tous les personnels « à risque » Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. "

Nous reprenons à notre compte cet avis.

Un CHSCT de l'établissement doit se tenir très prochainement.

Nous y interviendrons pour rappeler les conditions indispensables et préalables à tout reprise de l'activité :

- Le dépistage sérologique de tous les collègues*
- La mise à disposition de masques ffp2, de gants et de gel hydroalcoolique en nombre suffisant.*

Nous ne doutons pas Monsieur le directeur que vous ferez le nécessaire afin de préserver la « santé physique et mentale des collègues » Art 4121-1 du code du travail. »

- Motion RIS 93 :

Nous enseignants syndiqués au Snudi-FO et non syndiqués déclarons :

Tant que les conditions sanitaires telles que définies par le CHSCT départemental et ministériel ne sont pas réunies, aucune sortie de « déconfinement », aucune rentrée n'est possible. Nous refusons de mettre en jeu la santé de nos élèves et de tous les personnels de l'école, enseignants, AESH, ATSEM et de tous les agents territoriaux.

(...) Le Président de la République annonce un retour le 11 mai, le Ministre de l'Education National s'exprime sur un média pour définir sa stratégie sans la moindre concertation ? Ont-ils bien conscience de ce que cela veut dire sur le terrain, dans la réalité ? Ce mode de communication fait transparaître un mépris et un manque de considération vis-à-vis des syndicats, des instances et des équipes enseignantes. Des équipes enseignantes qui ajustent déjà au quotidien leurs pratiques pédagogiques malgré les manquements de l'Institution. Nous sommes les plus à même de répondre aux modalités de reprise.

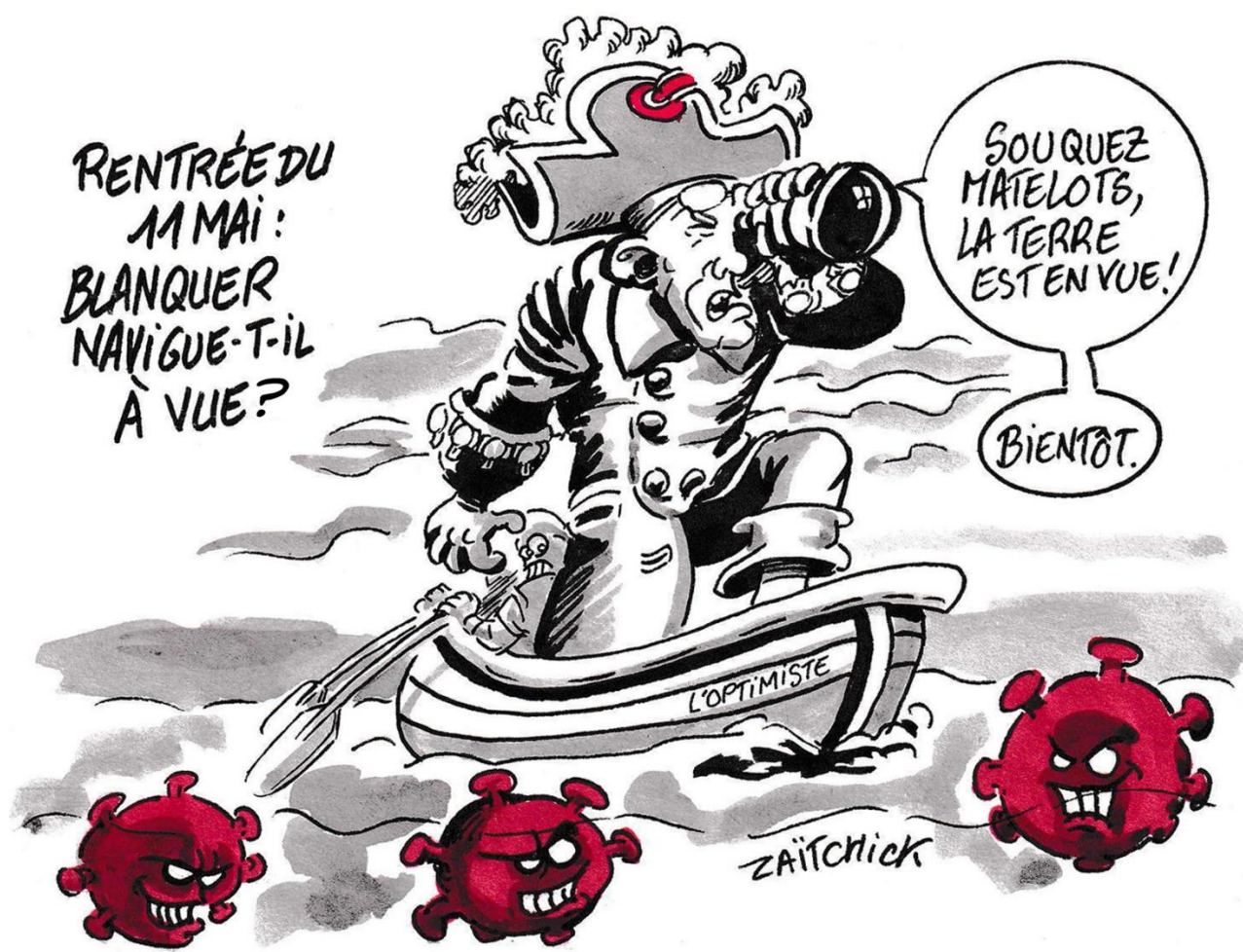
(...) Après nos échanges nous constatons bien que la rentrée des élèves dans ces conditions n'est pas possible dans les faits, dans la réalité. On aura beau nous expliquer que sur une feuille c'est

possible, sur le terrain ça ne l'est pas. Plus on liste les difficultés et plus on constate que ce n'est ni réalisable ni envisageable.

Nous souhaitons tous la fin de cette pandémie, nous souhaitons revenir sur nos écoles, revoir nos élèves et leurs familles, nos collègues, oui le contact humain nous manque mais cela ne se fera pas au détriment de notre santé, nous ne mettrons la vie de personne en jeu !

Nous interpellons les parents et leurs fédérations pour qu'ils se joignent à nous afin de refuser de mettre en danger la vie de leurs enfants, leurs familles et de tous les personnels des écoles.

Nous appelons à signer et faire signer la pétition en ligne de la FNEC : Le 11 mai ou après... Pas de reprise sans dépistage systématique, sans tous les moyens de protection nécessaires !"



95

- motion SNFOLC, SUD, SNES du collège Copernic de Montmagny suite à l'heure syndicale en visio du mercredi 22 avril :

Pas de test ! Pas de masque ! Pas de reprise !

Le président et le ministre ont annoncé la réouverture des écoles et des établissements le 11 mai.

Nous, les enseignants du collège Copernic de Montmagny, réunis le mercredi 22 avril en visioconférence avec le SNFOLC, SUD Education et le SNES, ne comprenons pas cette décision

gouvernementale contre la santé et la sécurité des personnels et de leurs proches, des enfants et de leur famille.

Nous avons pris connaissance que de nombreux parents de nos élèves ont déjà indiqué qu'ils ne remettront pas leurs enfants à l'école. Des associations de parent d'élèves, des maires se sont déjà positionnés contre la réouverture des écoles le 11 mai.

Nous estimons que, au regard de la crise sanitaire, la décision de rouvrir les écoles est un service rendu à la relance économique contre l'intérêt des élèves et des personnels. Face à l'économie, le gouvernement fait fi de la santé publique. C'est aussi la marque d'un manque total de considération pour le personnel soignant qui fournit un travail remarquable malgré la situation inexcusable dans laquelle il est maintenu. (...)

- la vérification et la validation par l'ISST de la procédure de nettoyage et de désinfection des locaux produite par chaque collectivité locale propriétaire des bâtiments, l'aération des locaux à chaque intercourts et lors de chaque récréation,*
- le respect des conditions d'accueil préconisées par l'ARS (groupes de 5 enfants maximum pour les moins de 6 ans et de 10 enfants maximum pour les autres), seul moyen de réaliser la nécessaire distanciation sociale, qui est un des gestes barrières permettant de lutter contre la propagation du virus,*
- le maintien en confinement des personnels à risques accentués*
- une organisation du travail pour les enseignants qui permette d'éviter la surcharge de travail liée à une pratique à la fois en présentiel et en enseignement à distance.*
- la limitation de la présence des personnels administratifs strictement aux tâches qui ne peuvent être effectuées en télétravail.*
- la pose de panneaux de plexiglas partout où les personnels administratifs sont amenés à recevoir du public.*

Nous refusons également d'engager notre responsabilité en participant à l'élaboration d'un protocole local visant à assurer la sécurité lors de la réouverture des établissements. Ni médecins, ni Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, nous n'avons pas à prendre des responsabilités qui ne sont pas les nôtres et qui engagent la santé des élèves, des personnels et de leurs familles.

(...)

Dans ces conditions, nous estimons indispensable de s'organiser de façon collective pour obtenir le dépistage systématique et des moyens de protections nécessaires avant toute reprise des cours. Nous appelons donc les enseignants, AESH, ATSEM, parents d'élèves, élus à signer la pétition FO pour le dépistage systématique de tous les élèves et de tous les personnels de l'Education Nationale du Val d'Oise, pour la mise en oeuvre de mesures sanitaires appropriées mentionnées ci-dessus, avant toute reprise d'activité.

Nous appelons également tous les personnels à se réunir par tous les moyens (visio, mail, téléphone...) pour discuter de la situation et des moyens d'actions pour empêcher la réouverture des établissements dans ces conditions.

-motion SNFOLC suite à l'heure syndicale en visio du lycée Rousseau Montmorency du mardi 21 avril :

« Les personnels de Lycée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency réunis en heure syndicale dématérialisée avec la section SNFOLC du lycée le 21 avril 2020 ont pris acte de la déclaration du 13 avril du Président de la République quant à la réouverture progressive des crèches, écoles, collèges et lycées à compter du 11 mai. (...)

Ça suffit ! Nous refusons de retourner sur nos lieux de travail au péril de nos vies ! (...)

Nous, personnels du Lycée Jean-Jacques Rousseau, nous estimons que rouvrir aussi tôt les établissements dans ces conditions est inacceptable et irresponsable. Nous nous réunirons à nouveau le mardi 5 mai 2020 à 15h30 . Pas de reprise sans que les mesures de protection soient garanties ! »

- Heure syndicale en visio collège Louis Hayet : *« Les collègues du collège Louis HAYET se sont réunis en HIS en classe virtuelle. Presque tous les professeurs étaient présents. Pour les professeurs l'aspect prioritaire est la santé pour tous : professeurs, élèves, parents, direction, agents, AVS...Pas de reprise sans gel hydro alcoolique et masques pour tous (élèves, profs...)Des inquiétudes importantes existent sur la reprise avec de nombreuses questions qui restent pour le moment sans réponse »*

- Prochaines heure d'info prévues au collège J Ferry d'Ermont (mardi 28), collège De Vinci Eragny (jeudi 23), lycée Cassin, collège De Vinci Bouffémont